

P R E F A C E.

voudroit qu'elles fussent, si elles deuoient paroistre au iour, mais avec la liberté dont on vse enuers ses Amis. I'ay desia employé cette excuse dans vne Lettre que i'ay écrite à quelqu'un de ceux qui s'estoient offensiez de cette honneste liberté, pour iustifier l'Auteur, & me iustifier aussi moy-mesme auprès de luy. Que s'il se trouuoit encore icy quelques termes qui sentissent l'aigreur ou la chaleur de la dispute ; le prie tous les Lecteurs de les excuser en faueur du dessein que i'ay eu de ne rien supprimer de ce qui pouuoit seruir à la gloire ou à la iustification de mon Amy, & au desir qu'il auoit d'auancer tousiours de plus en plus dans la connoissance de la verité. Et luy & moy sommes bien dignes de pardon ; luy parce que ces termes ont esté rendus publics contre son intention ; & moy parce qu'ils me sont échappés par mégarde ; Car quelque soin que i'aye apporté à les adoucir, & à taire les noms de ceux qu'ils concernoient, il pourra bien estre arriué que ie m'en sois quelquesfois oublié. Mais après tout, ce sont des guerres innocentes que ces sortes de disputes, où les coups de plume les plus sanglans ne sont donnez que pour égorger l'erreur, s'il est permis de parler ainsi, & pour faire triompher la verité : outre qu'une iniure, ou un dementy n'est pas si offensant, & ne porte pas si loin, quand il est donné par des Sçauans, & avec les restrictions receuës parmy les Latins.

Ces excuses ne sont-elles pas suffisantes ? faut-il encore quelque chose de plus, afin de satisfaire ceux qui se pourroient trouuer interessez ; & pour acheuer d'a-

